



Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	9
25 novembre 2025	7	0	2	4	Vote contre	0
					Abstention	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 17 décembre 2025

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point 4 – 2025/37 : Prix de l'eau – année 2026.

Le Comité Syndical,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2026 ;

DÉCIDE

DE FIXER à compter du 1^{er} janvier 2026 les tarifs de la part syndicale de l'eau potable à :

- 0,1727 € HT par m³ pour la tranche de 0 à 1 m³ ;
- 0,3000 € HT pour la tranche tarifaire supérieure à 1 m³.

La Présidente,
Rachel BURGY